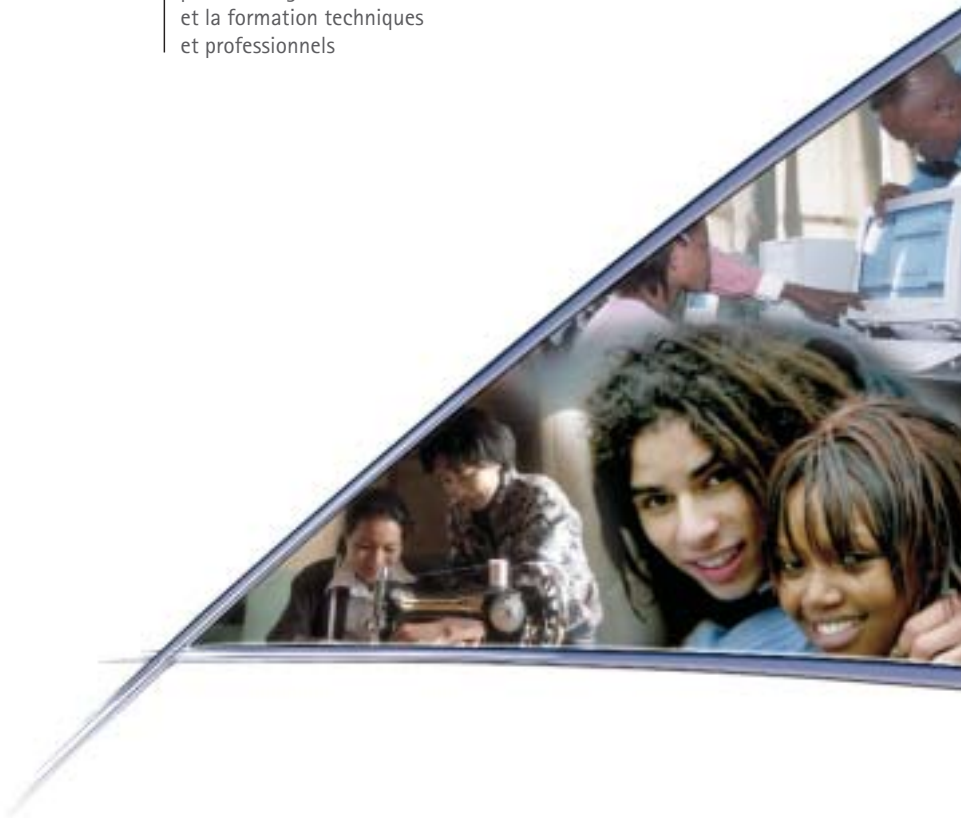




UNEVOC

CENTRE INTERNATIONAL
pour l'enseignement
et la formation techniques
et professionnels



L'UNESCO-UNEVOC en bref



UNEV

INTERNATIONAL

for Technical and Vocational

Education and Training

CENTRE INTERNATIONAL

>> Table des matières

1 Le rôle de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP)	>> 5
2 L'établissement du Centre international UNESCO-UNEVOC	>> 7
3 Les tâches principales du Centre	>> 9
3.1 Le développement des systèmes d'EFTP	
3.2 L'amélioration de l'accès à l'EFTP	
3.3 L'assurance de la qualité de l'EFTP	
4 Les instruments du Centre pour atteindre ses objectifs	>> 15
4.1 Réseaux	
4.2 Partage des connaissances et publications	
4.3 Services de conseil	
4.4 Formation et développement des ressources humaines	
5 Coopération inter-institutionnelle	>> 21
6 Sources d'informations	>> 23
6.1 UNESCO	
6.2 Autres agences des Nations unies	
6.3 Agences internationales et régionales	

L'EFTP au service de la
croissance économique
et du développement
socio-économique



1 Le rôle de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP)

L'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) sont un domaine que les États membres de l'UNESCO considèrent comme prioritaire dans le cadre des activités des programmes de l'UNESCO. Une telle priorité va de soi puisque tout prouve que l'EFTP peut jouer un rôle capital dans la promotion de la croissance économique et du développement socio-économique de chaque pays, au bénéfice des individus, de leurs familles, des communautés locales et de la société en général. Améliorer l'éducation préparatoire au monde du travail peut contribuer à améliorer les revenus des agriculteurs frappés par la pauvreté, à donner aux citoyens une plus grande gamme de choix dans leur vie, à atténuer la pauvreté et à autonomiser des individus qui se trouveraient sinon marginalisés. L'EFTP préparatoire au monde du travail contribue par ailleurs à faire de bons citoyens. En outre, il est probable que la plupart des emplois du XXI^e siècle soient centrés sur des processus et services nouveaux, exigeant des connaissances et compétences spécialisées que ne dispensent pas encore les établissements d'enseignement général. Dans les pays les moins développés, ce sont des compétences efficaces que l'EFTP est appelé à dispenser en particulier pour faire face aux exigences du secteur informel.

Tous ces facteurs montrent l'importance croissante qui, dans le monde contemporain, revient à l'EFTP pour le travail et pour une citoyenneté responsable.

La Recommandation révisée de l'UNESCO concernant l'enseignement technique et professionnel (2001) définit l'EFTP comme un *« terme général qui désigne ceux des aspects du processus éducatif qui, en plus d'une instruction générale, impliquent l'étude des techniques et des sciences connexes, et l'acquisition de capacités pratiques, d'attitudes, d'une compréhension et de connaissances en rapport avec les professions des divers secteurs de la vie économique et sociale. »*

La Convention de l'UNESCO sur l'enseignement technique et professionnel (adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO en 1989) définit l'EFTP de façon pratiquement identique, ajoutant que le terme *« s'applique à toutes les formes et tous les niveaux de l'enseignement technique et professionnel, qu'il soit dispensé dans des établissements d'enseignement ou sous forme de programmes coopératifs organisés conjointement par des établissements d'enseignement d'une part, et des entreprises industrielles, agricoles, commerciales ou toute autre entreprise en rapport avec le monde du travail d'autre part. »*

À l'occasion de l'inauguration d'un atelier consacré à la coopération en matière d'EFTP entre les pays d'Afrique australe, le Ministre de l'éducation du Botswana déclarait:

« Cette initiative a été motivée par le souci de réagir à une situation où le Botswana et la plupart de nos pays de la sous-région tendaient à avoir en matière d'enseignement et de formation techniques et professionnels (en abrégé EFTP) des liens plus étroits avec l'Europe qu'entre eux. Cela avait abouti à de puissants liens Nord-Sud, tandis qu'il n'y avait guère de liens Sud-Sud. Il ne fait aucun doute qu'il y a dans nos divers pays de la sous-région des projets intéressants qui nous permettront d'apprendre les uns des autres. »

Intervention d'un participant à un atelier sur la coopération sous-régionale en matière d'EFTP entre les pays d'Afrique australe:

« L'atelier était tout à fait d'actualité, il s'est déroulé au bon moment. L'Afrique souffre d'une manière générale d'un manque d'action concertée. »

2 L'établissement du Centre international UNESCO-UNEVOC

Le Centre international UNESCO-UNEVOC a été établi en vertu d'une décision prise par la Conférence générale de l'UNESCO en 1999. En 2000, le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et l'UNESCO ont signé un accord prévoyant l'installation à Bonn d'un Centre international de l'UNESCO pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels. Le Centre international UNESCO-UNEVOC a été inauguré en avril 2002.

Le Centre international UNESCO-UNEVOC s'attache à fournir un soutien technique en vue de renforcer et d'améliorer l'enseignement technique et professionnel, se concentrant essentiellement sur les pays les moins développés et en développement et les pays en situation post-conflictuelle ou en période de transition. Il accorde une particulière attention aux besoins des femmes et des filles de même que des groupes défavorisés tels que les habitants des régions retirées, les pauvres, les groupes minoritaires et les soldats démobilisés dans des contextes post-conflictuels tels que celui qui prévaut en Afghanistan.

Le Centre international UNESCO-UNEVOC a pour mission de contribuer au développement humain durable en renforçant l'éducation préparatoire à un monde du travail en pleine mutation. Le Centre apporte son concours au développement de la formation et de l'enseignement professionnels en étroite consultation avec les États membres de l'UNESCO ainsi qu'avec des agences partenaires telles que l'Organisation internationale du travail.

Le Centre international UNESCO-UNEVOC aide les États membres de l'UNESCO à mettre en place une formation et un enseignement techniques et professionnels performants, adaptés, économiques, ouverts à tous et continus tout au long de la vie. Son objectif est de maximiser les perspectives des apprenants sur le marché du travail. À cette fin, le Centre international UNESCO-UNEVOC est au service (tout en coopérant avec eux) des décideurs, des gestionnaires de l'éducation, des enseignants et des apprenants.

Le Centre international UNESCO-UNEVOC concourt également à l'effort international engagé pour parvenir à l'éducation pour tous, ce qui inclut la promotion de l'alphabétisation fonctionnelle pour le monde du travail et la citoyenneté, en veillant par exemple à ce que les 100 millions de jeunes non scolarisés du monde entier bénéficient d'une éducation efficace.

L'EFTP, moteur du
développement rural



3 Les tâches principales du Centre

Les questions les plus capitales pour le développement et le renforcement de l'EFTP sont aussi complexes et aussi variées que l'EFTP même. Le Centre international UNESCO-UNEVOC ne peut donc se préoccuper que de certains de ces aspects. Il se concentre sur ceux qui revêtent une importance particulière pour les États membres de l'UNESCO et qui ont une incidence majeure sur l'amélioration des conditions de vie et de travail des individus.

Certains des principaux aspects actuellement traités par le Centre international UNESCO-UNEVOC:

- >> le développement des systèmes d'EFTP,
- >> l'amélioration de l'accès à l'EFTP,
- >> l'assurance de la qualité de l'EFTP.

3.1 Le développement des systèmes d'EFTP

Le développement d'un système efficace d'EFTP se trouve au cœur de tout effort de réforme de l'éducation. Le système retenu met en place un cadre qui influe sur des aspects aussi importants que l'accès à l'EFTP et sa qualité. Les systèmes d'EFTP peuvent avoir des visages très différents, façonnés par certains paramètres dont les principaux sont les suivants:

- >> L'EFTP peut relever des attributions du ministère de l'éducation ou bien de celui du travail (ou de l'emploi ou des affaires sociales). Il est fréquemment placé sous la tutelle de deux ministères.
- >> Apprentissage théorique et apprentissage pratique peuvent constituer des éléments importants de l'EFTP. C'est au moyen de l'EFTP que des connaissances et des compétences spécialisées peuvent être acquises à l'école, dans des centres de formation spécialisés et au poste de travail.
- >> L'EFTP peut s'articuler dans l'enseignement secondaire, post-secondaire et supérieur.
- >> L'EFTP peut englober la formation initiale des débutants de même que la formation continue tout au long de la vie professionnelle des actifs. L'EFTP peut aussi ouvrir les portes de l'enseignement post-secondaire et supérieur.
- >> L'EFTP tel qu'il est décrit ici peut faire partie du système éducatif formel, mais peut aussi bien être dispensé de façon informelle au poste de travail et par des dispositifs non formels.

Le Centre international UNESCO-UNEVOC et ses réseaux aident les États membres de l'UNESCO à mettre sur pied des systèmes adaptés au mieux à leurs besoins et à leurs exigences.

3.2 L'amélioration de l'accès à l'EFTP

Lors du **Forum mondial de l'éducation**, une conférence internationale organisée conjointement par plusieurs agences internationales avec pour chef de file l'UNESCO et qui s'est tenue en 2000 à Dakar (Sénégal), plus de 1.100 participants ont arrêté, pour parvenir à «l'éducation pour tous» (EPT), six grands objectifs qui ensemble constituent le Cadre d'action de Dakar pour l'EPT.

L'un de ces objectifs est de **«répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes et de tous les adultes en assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l'acquisition de connaissances ainsi que de compétences nécessaires dans la vie courante»** (objectif 3). Il est évident que proposant à l'intention des jeunes et des adultes des programmes d'acquisition de connaissances et compétences, l'EFTP est un élément essentiel de ces dispositifs, et il est donc capital que l'accès à l'EFTP soit assuré dans tous les pays, dans le monde entier, au titre de l'EPT. Pourtant, dans de nombreux pays, surtout pays en développement, certains individus désireux d'acquérir des connaissances et des compétences sont exclus de l'EFTP. Les raisons en sont diverses.

- » Dans de nombreux pays, les programmes ne sont dispensés que dans la langue officielle ou la langue principale, qui souvent est la langue de l'ancienne puissance coloniale et que chacun ne maîtrise pas.
- » Il est souvent difficile pour les femmes de s'inscrire à des programmes d'EFTP, soit qu'elles s'en voient refuser l'accès, soit qu'elles ne soient pas censées s'engager dans certaines professions à prédominance masculine. En outre, les femmes peuvent devoir rester au foyer pour s'occuper des tâches ménagères et agricoles.
- » L'accès aux programmes d'EFTP est difficile pour les personnes à bas revenu, les prestataires de formation pouvant faire payer leurs cours.
- » Dans les zones rurales, les possibilités de formation sont généralement restreintes parce que, dans la plupart des pays, les meilleurs établissements d'enseignement professionnel et dispositifs de formation sont situés dans la capitale ou les grandes villes. S'inscrire dans une école d'EFTP ou une institution de formation, c'est devoir partir de chez soi avec tout ce que cela implique sur le plan financier et social: vivre loin de son travail, de sa famille et de son entourage.
- » À partir d'un certain âge, il peut être difficile d'avoir accès à l'EFTP. En effet, non seulement le système d'EFTP de certains pays est fait pour n'accueillir que les jeunes, mais en plus les personnes plus âgées sont souvent soutiens de famille et ne sont donc pas libres de suivre des cours. Dans de nombreux cas, les fonds (par exemple bourses publiques) qui permettaient d'assurer la subsistance pendant une période de formation font défaut.
- » Même lorsque les intéressés ne se trouvent confrontés à aucun de ces problèmes, dans de nombreux pays prévalent des stéréotypes qui amènent les individus à ne pas rechercher à

acquérir des qualifications professionnelles. La raison en est la désaffection vis-à-vis de l'EFTP, souvent considéré comme une option de «dernier recours» que l'on ne choisit que faute d'avoir pu poursuivre dans l'enseignement général (et supérieur). Les emplois intellectuels sont plus prisés que les emplois manuels, qui sont ceux auxquels l'EFTP prépare. Le prestige relativement faible de l'EFTP peut être dû également au manque de qualité et au fait que l'EFTP ne prépare pas nécessairement au monde du travail puisque, dans de nombreux cas, les programmes d'enseignement ne correspondent pas aux exigences du poste de travail.

Pourtant, l'EFTP peut fonctionner autrement. Il y a des pays où l'EFTP prépare très bien les apprenants au monde du travail, où l'équipement est suffisant et le personnel enseignant qualifié, où le prestige et l'attractivité de l'EFTP sont élevés et où les groupes défavorisés bénéficient d'un soutien spécial encourageant leur engagement.

Ces pays sont toutefois en minorité. La plupart des États membres de l'UNESCO – et avec eux le Centre international UNESCO-UNEVOC – doivent redoubler d'efforts pour renforcer et moderniser l'EFTP. Améliorer l'accès à l'EFTP, c'est donner au pays une génération de citoyens disposant d'une qualification professionnelle, qui auront de bonnes perspectives de trouver ou de créer un emploi et qui deviendront ainsi les «piliers des ressources humaines» de l'économie et de la société.

3.3 L'assurance de la qualité de l'EFTP

Les participants au **Forum mondial de l'éducation** ont arrêté un autre grand objectif: **«améliorer sous tous ses aspects la qualité de l'éducation...»** (objectif 6). Il s'agit là d'un objectif de toute première importance, car la qualité exerce une influence capitale sur la valeur et le succès des programmes éducatifs.

L'EFTP, on l'a vu, fait souvent figure de «filrière de dernier recours» en raison d'un manque de qualité. Lorsque par contre sa qualité est d'un haut niveau, son prestige et son attrait s'en trouvent améliorés. De même, il assure alors un lien étroit entre les enseignements et les besoins du marché du travail, les formés étant ainsi plus susceptibles de trouver un emploi adéquat. L'assurance de la qualité est donc essentielle à tous les niveaux dans l'ensemble du système d'EFTP.

L'assurance de la qualité contribue aussi:

- à faire en sorte que le système éducatif – et le système d'EFTP, qui en relève – autorise une flexibilité suffisante pour que l'on puisse passer d'une filière éducative à une autre («articulation»);

Les nouvelles technologies à l'œuvre dans tous les domaines de l'EFTP



- >> à assurer la coordination entre les ministères compétents en matière d'EFTP, les attributions étant souvent partagées entre le ministère de l'éducation et celui du travail, ce qui, dans de nombreux pays, a abouti à la mise en place d'instances spéciales d'EFTP;
- >> Les nouvelles technologies à l'œuvre dans tous les domaines de l'EFTP à ce que des normes soient définies afin de garantir une qualité minimum pour chaque aspect de l'EFTP;
- >> à permettre un suivi de la qualité tant au niveau institutionnel qu'à celui des enseignants et formateurs;
- >> à adapter les programmes d'enseignement aux besoins du marché du travail;
- >> à assurer une étroite interaction entre institutions de formation et monde du travail;
- >> à faire bénéficier l'apprenant, tout au long de sa formation, d'enseignements pratiques et théoriques adaptés;
- >> à assurer la disponibilité d'effectifs suffisants d'enseignants et de formateurs bien qualifiés et connaissant bien le monde du travail;
- >> à assurer la disponibilité d'équipements répondant aux besoins, à la pointe de la technologie, bien entretenus et disponibles en nombre suffisant;
- >> à faire en sorte que les méthodes d'enseignement se traduisent par un impact maximal de l'apprentissage;
- >> à ce qu'une orientation professionnelle soit assurée dès le début de la formation (bon choix du programme), pendant la formation (aspects pédagogiques, problèmes personnels, difficultés financières, etc.) et en fin de formation (recherche d'un emploi).

L'introduction dans l'EFTP de certains de ces éléments d'ordre «qualitatif» peut entraîner un surcroît de coûts, mais les bénéfices à long terme pour la société et l'économie sont tels que le coût initial d'une amélioration de la qualité est tout à fait justifié. Toutefois, de nombreux gouvernements, entreprises et prestataires de formation pouvant trouver inabordable un EFTP de haute qualité, il est particulièrement important que les institutions des pays qui ont déjà mis au point et réalisé certains éléments d'assurance de la qualité de l'EFTP partagent leurs bonnes pratiques et leurs innovations avec les autres pays.

Le Centre international UNESCO-UNEVOC soutient et encourage activement cet échange de bonnes pratiques et d'innovations. Il fait par ailleurs bénéficier de son expertise, en fonction de leurs besoins, les États membres de l'UNESCO, et leur prête son concours dans leur recherche de sources de financement externe et d'assistance en matière de coopération technique.

Deux exemples concrets de ce type d'échange tel qu'il se produit dans le E-forum:

Le message électronique suivant a été envoyé par l'intermédiaire du E-forum en réponse à un courrier.

Recherche de matériel

Alastair Carnegie,

J'ai noté avec beaucoup d'intérêt le travail d'élaboration de curricula que vous menez au TESDA et aimerais avoir accès à certains des éléments de curricula axés sur les compétences déjà mis au point. Je suis Directeur de l'éducation chargé de l'EFTP, et nous élaborons actuellement nos curricula d'EFTP pour les établissements primaires et secondaires de Fiji.

Mon adresse: ...

Dans l'attente de recevoir ce matériel.

Josefa Natau

Le message suivant a été envoyé à tous les membres du E-forum, les réponses étant alors envoyées directement à son auteur.

Collaboration en matière d'EFTP dans les pays de la SADC

Chers collègues,

J'assume depuis peu la responsabilité de la recherche sur la formation continue et le développement des compétences au HSRC de Pretoria. L'une de mes tâches consiste à nouer de meilleurs liens avec d'autres personnes en charge de la FEP et du développement des compétences dans la SADC. J'aimerais recevoir des messages d'autres membres du forum qui travaillent dans la région, pour initier une collaboration régionale.

Merci,

Simon

4 Les instruments du Centre pour atteindre ses objectifs

Le Centre international UNESCO-UNEVOC s'attache à développer et à renforcer l'EFTP dans les trois grands domaines indiqués plus haut. Pour y parvenir, il a élaboré des «instruments» qui permettent d'impliquer des experts et des institutions du monde entier. Les principaux instruments mis en œuvre sont les réseaux, le partage des connaissances et les publications, les services de conseil et la formation et le développement des ressources humaines.

4.1 Réseaux

Le principal réseau du Centre est le **Réseau UNEVOC**. À la fin 2003, il rassemblait 225 institutions spécialisées d'EFTP dans 154 États membres de l'UNESCO. Il peut s'agir de services ministériels de tutelle de l'EFTP, d'institutions de planification, de recherche et de développement, d'établissements de formation ou de départements s'occupant d'EFTP dans les universités. Toutes ces institutions ont malgré leur diversité un point commun: la position qu'elles occupent dans leur pays leur permet de coopérer avec d'autres acteurs de l'EFTP, dans leur propre pays et dans le monde entier. Dans le meilleur des cas, elles sont la plaque tournante de réseaux nationaux d'EFTP travaillant avec le Centre international UNESCO-UNEVOC, qui lui-même est le pivot du Réseau mondial UNEVOC. Le Réseau UNEVOC est à la disposition de toutes les institutions et personnes intéressées qui interviennent dans l'EFTP. Des détails sur tous les Centres UNEVOC figurent dans le répertoire UNEVOC (voir «Sources d'informations»).

Dans certaines régions du monde, les Centres UNEVOC coopèrent de manière très active, surtout avec les collègues des pays voisins. Cette coopération est menée dans le cadre de **projets sous-régionaux** que le Centre international UNESCO-UNEVOC engage dans différentes parties du monde. Ces projets sous-régionaux font eux-mêmes partie d'autres réseaux auxquels collaborent des Centres UNEVOC ainsi que d'autres institutions d'EFTP de la région concernée. Ces institutions coopèrent en vue de réformer ensemble leurs systèmes d'EFTP en bénéficiant mutuellement de leurs connaissances et de leurs expériences relatives aux bonnes pratiques et aux innovations dans l'EFTP. Pour lancer une telle initiative suite à une demande émanant d'une région donnée, le Centre international UNESCO-UNEVOC invite généralement des représentants de tous les pays de la région, et notamment des Centres UNEVOC, pour identifier ensemble les thèmes de la coopération sous-régionale en matière d'EFTP. Ces thèmes sont développés pour constituer des projets alors mis en œuvre par les acteurs de la région, avec le soutien du Centre international UNESCO-UNEVOC et, le cas échéant, l'assistance de donateurs.

Stimuler les réformes
dans l'EFTP par la
coopération régionale



En outre, les Centres UNEVOC ont la possibilité de coopérer et de communiquer avec des partenaires du monde entier. À cette fin, le Centre international UNESCO-UNEVOC entretient des forums de messagerie électronique. L'un de ces forums, appelé **E-circular**, est réservé aux Centres UNEVOC, tandis qu'un autre, le **E-forum** réunit un grand nombre d'experts et d'institutions d'EFTP dans le monde entier, y compris les Centres UNEVOC.

4.2 Partage des connaissances et publications

L'expérience montre que les réformes éducatives qui réussissent dans un pays ou dans un contexte donnés peuvent également connaître le succès dans un autre pays si elles ont été modifiées de manière à répondre aux conditions locales. L'accès aux informations peut permettre aux différents pays de tirer les enseignements des acquis des autres, qu'il s'agisse de réussites ou de déconvenues.

En tant qu'organisation intellectuelle, l'UNESCO contribue au débat sur les aspects essentiels de l'enseignement. À cette fin, le Centre international UNESCO-UNEVOC a son propre programme de publications. Il cherche à stimuler les débats menés sur l'avenir du travail et les méthodes visant à renforcer et rénover l'enseignement pour le monde du travail. Ses publications vont d'un **Manuel international** et de **collections d'ouvrages** sur les développements actuels de l'EFTP à des documents de discussion, études de cas et rapports de conférences, séminaires et ateliers. Le Centre recourt aux formes traditionnelles de publication de même qu'aux nouvelles technologies de l'information et de la communication telles que cédéroms et Internet.

Depuis 2001, le **Bulletin UNESCO-UNEVOC** paraît plusieurs fois par an. C'est le périodique du Centre international UNESCO-UNEVOC, diffusé auprès d'experts et d'institutions d'EFTP. Il constitue également une plate-forme d'échange d'informations sur laquelle d'autres agences opérant dans le domaine de l'EFTP peuvent rendre compte de leurs activités. Le **Bulletin UNESCO-UNEVOC** est publié en plusieurs langues et en version imprimée de même qu'en version électronique.

Il est impératif pour les chercheurs, les décideurs et les praticiens de l'EFTP de rester en permanence au courant des développements les plus récents intervenant dans ce secteur, ainsi que des dernières innovations et des bonnes pratiques. Pour répondre à ce besoin, le Centre international UNESCO-UNEVOC élabore des **bibliographies annotées** qui présentent les développements dans le monde entier. Les bibliographies se font l'écho d'ouvrages de tous types: articles, livres, rapports gouvernementaux, textes d'agences des Nations unies, documents de groupes de donneurs, mémoires de recherche et autres sources accessibles sur Internet.

Le **site web du Centre international UNESCO-UNEVOC** met les ressources existant en matière d'EFTP à la portée de tout ordinateur connecté sur Internet. Pour permettre même à défaut de connexion Internet de consulter le site, il en existe une version hors ligne.

Le Centre international UNESCO-UNEVOC assure également une **fonction de bourse d'échange** consistant à collecter, structurer et diffuser tous documents relatifs à l'enseignement et à la formation techniques et professionnels et à répondre aux demandes d'informations.

4.3 Services de conseil

Dans les domaines où les réseaux et la diffusion des informations ne suffisent pas pour résoudre un problème spécifique, le Centre international UNESCO-UNEVOC intervient lui-même activement pour promouvoir le développement et le renforcement de l'EFTP. Le Centre international UNESCO-UNEVOC assure ces services de conseil par son propre personnel ou par l'intermédiaire de consultants pour répondre aux besoins d'un pays ou d'une région spécifiques.

Dans des ateliers, séminaires et conférences, le Centre international UNESCO-UNEVOC transmet son expertise dans divers domaines liés à l'EFTP: animation, conception de projets, gestion de projets, techniques de coopération en réseau. Il communique également son expérience en matière d'obtention de financements de la part de donateurs.

4.4 Formation et développement des ressources humaines

Pour développer et renforcer l'EFTP au niveau national, les décideurs et les praticiens doivent actualiser en permanence leurs connaissances et leurs compétences. Le Centre international UNESCO-UNEVOC propose à cet effet différentes formules: équipes mobiles de formation, ateliers, sessions de formation, bourses et stages.

Les **équipes mobiles de formation** aident les États membres de l'UNESCO à développer et renforcer l'EFTP par un transfert d'expertise et d'expérience d'un pays à l'autre. Ces équipes mobiles de formation opèrent en trois phases:

- » visites d'étude, dans deux ou trois autres pays, de deux ou trois fonctionnaires nationaux spécialisés dans l'aspect en question;
- » en fonction des besoins, fourniture d'équipements devant être utilisés pendant l'atelier national de formation qui suit et les activités de suivi;
- » organisation par l'institution bénéficiaire d'ateliers de formation de suivi, avec une participation intensive des fonctionnaires nationaux qui ont pris part aux visites d'étude initiales.

Le Centre international UNESCO-UNEVOC organise par ailleurs des **ateliers, séminaires et conférences**. Les ateliers servent souvent à la planification de projets et au suivi de leur avancement. Les ateliers sont organisés pour diffuser les dernières connaissances et expériences dans un domaine de travail spécifique de l'EFTP. Ateliers et séminaires sont souvent menés dans le cadre de projets en cours. Les conférences, quant à elles, sont indépendantes de tout projet régional et ont pour but de contribuer à la discussion sur un thème majeur relevant de l'EFTP.

Les **sessions de formation** s'adressent aux personnes qui désirent travailler à un niveau professionnel au Centre international UNESCO-UNEVOC. Il peut s'agir d'universitaires en congé sabbatique ou d'experts de haut niveau, même retraités. L'objectif principal de cette formule est de s'informer de la planification, de la réalisation et de l'évaluation des activités du Centre, contribuant ainsi au développement des ressources humaines dans les États membres de l'UNESCO grâce au recours aux installations du Centre. Les sessions de formation peuvent avoir des contenus très divers en fonction du profil professionnel des participants et de leurs domaines d'intérêt. Les frais d'une session de formation (frais de voyage à Bonn et frais de subsistance) sont à la charge de l'intéressé.

Les **bourses** sont une forme spécifique de session de formation. L'objectif du Programme de bourses de l'UNEVOC est de donner à des professionnels opérant dans le domaine de l'EFTP la possibilité de mener divers types de travaux de recherche, d'étude et de projet au Centre international UNESCO-UNEVOC. Il peut s'agir de rédiger un document de référence pour une réunion prévue sur l'EFTP, de fournir une aide à la réalisation d'activités entreprises dans le cadre d'un programme par le Centre international UNESCO-UNEVOC, d'étudier des moyens concrets de renforcer les activités d'un Centre UNEVOC donné (et du Réseau UNEVOC), ou d'étudier les dernières innovations et bonnes pratiques dans leur domaine spécifique d'intérêt et d'expertise au sein de l'EFTP. À la différence des sessions de formation, le Centre international UNESCO-UNEVOC prend en charge les frais de voyage et de subsistance. Ces bourses sont généralement proposées à des agents des Centres UNEVOC des pays en développement, en transition rapide ou en situation post-confliktuelle dans lesquels le Centre international UNESCO-UNEVOC intervient. La durée du séjour peut normalement atteindre deux mois.

Les **stages** peuvent être organisés pour des personnes en phase finale de formation initiale ou en début de carrière professionnelle. Ces stages donnent à leurs bénéficiaires la possibilité d'acquérir une expérience générale du travail et de s'initier à l'environnement de travail d'une organisation internationale. Ils constituent souvent la première expérience du travail et de la vie à l'étranger. Pour le Centre, le principal objectif est d'élargir le spectre de son personnel international et d'obtenir une aide dans l'accomplissement de son travail quotidien. Les stages ont normalement une durée minimum de deux mois. Les frais de voyage à Bonn et de subsistance doivent être assumés par l'intéressé.

**Ian Ponce, l'un
des stagiaires du
Centre international
UNESCO-UNEVOC pris
en charge par UNEVOC
Canada, se rend compte
de son expérience**

*Bonjour! Je m'appelle
Ian Ponce. Je suis né
et j'ai grandi à Winni-*

*peg, au Canada, et je travaille ac-
tuellement comme stagiaire au ser-
vice informatique du Centre. Mes
principales tâches relèvent du do-
maine de la conception de bases de
données et du développement de si-
tes web. J'ai récemment obtenu ma
licence en informatique à l'Univer-
sité du Manitoba. J'ai alors com-
mencé à rechercher un emploi à
plein temps, quand j'ai appris
l'existence du programme de stages
pris en charge par UNEVOC Cana-
da et financé par Développement
des ressources humaines Canada.
Lorsque j'ai appris qu'il était pos-
sible d'être placé au Centre, j'ai*

*saisi l'occasion. Je ne le regrette
pas, et pour plusieurs raisons. Grâ-
ce à l'atmosphère cordiale et dé-
contractée qui règne au bureau,
c'est chaque jour un plaisir de ve-
nir travailler. Je m'initie à un en-
vironnement de travail internatio-
nal. Et puis j'ai acquis des
connaissances sur le rôle, la mis-
sion et les procédures de travail de
l'organisation. Les compétences
techniques et sociales que j'ai ac-
quises ici m'aideront sans aucun
doute dans la recherche d'un em-
ploi à plein temps de concepteur de
logiciels. Enfin, comme le Centre
est situé dans la magnifique ville de
Bonn, à quelques pas seulement du
Rhin, il est d'autant plus agréable
de travailler ici.*

5 Coopération inter-institutionnelle

Pour améliorer de la manière la plus efficace l'EFTP dans le monde entier, la meilleure méthode est que plusieurs institutions engagent un effort concerté en collaborant sur un projet spécifique. Le Centre international UNESCO-UNEVOC coopère donc étroitement avec toutes les institutions concernées: agences internationales spécialisées relevant ou non du système des Nations unies, donateurs bilatéraux et multilatéraux, institutions nationales, organisations non gouvernementales, secteur privé. Le Centre international UNESCO-UNEVOC entretient des rapports étroits avec bon nombre de ces institutions.

Un partenaire naturel du Centre international UNESCO-UNEVOC est l'Organisation internationale du travail (OIT), l'agence des Nations unies la plus concernée par l'EFTP, notamment apprentissage au poste de travail. Un groupe de travail commun OIT-UNESCO sur l'EFTP a été mis en place, des domaines de coopération concrète ont été définis. Les premiers projets sont réalisés en commun.

D'autres partenaires du Centre international UNESCO-UNEVOC sont les deux agences de l'Union européenne qui se consacrent à l'EFTP: le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP), à Thessalonique (Grèce), et la Fondation européenne pour la formation (ETF), à Turin (Italie). Le CEDEFOP se concentre sur les États membres de l'Union européenne, l'ETF intervient pour diffuser les bonnes pratiques dans l'EFTP dans les pays d'Europe centrale et orientale, l'Europe du Sud-Est, la Communauté d'États indépendants, en Mongolie et dans les pays méditerranéens. Une coopération concrète s'est engagée avec l'ETF dans le cadre de projets menés en Asie centrale et dans les États arabes. Un Mémoire de coopération a par ailleurs été signé avec le CEDEFOP.

Une étroite collaboration avec le secteur privé s'est également engagée. Des entreprises privées ont offert d'apporter aux activités du Centre international UNESCO-UNEVOC une substantielle contribution, par exemple en fournissant des matériels et des logiciels informatiques et en assurant la formation correspondante.

Les agences donatrices sont déjà étroitement associées au travail du Centre. Si de nombreux partenaires apportent un soutien au travail du Centre, ce sont jusqu'à présent les deux ministères allemands (ministère de l'éducation et de la recherche et ministère de la coopération économique et du développement) qui ont le plus soutenu les activités du Centre dans les pays en développement.

Par ailleurs, le Centre international UNESCO-UNEVOC coopère avec nombre d'autres institutions dans toutes les régions du monde. Ces institutions apportent au développement de l'EFTP un concours intellectuel ou financier. Le Centre international UNESCO-UNEVOC apprécie grandement la contribution apportée par toutes ces institutions au développement et au renforcement de l'EFTP.

Acquérir des compétences pratiques pour améliorer la qualité de la vie



6 Sources d'informations

De nombreuses institutions du monde entier opèrent dans le domaine de l'EFTP. La liste d'institutions qui suit, et les divers interlocuteurs, en représentent une sélection.

6.1 UNESCO

L'UNESCO à son siège à Paris (France) et se consacre à l'EFTP tant à son siège qu'au Centre international UNESCO-UNEVOC de Bonn (Allemagne) et dans les Bureaux régionaux. Les coordonnées sont les suivantes:

Siège de l'UNESCO, Paris

UNESCO, Division de l'enseignement secondaire, technique et professionnel,

Section de l'enseignement technique et professionnel

7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

Tél. [+33] (1) 45.68.08.34 ou 45.68.09.60

Fax [+33] (1) 45.68.55.45

Courrier électronique: tve.section@UNESCO.org

Internet: www.unesco.org (pour tout ce qui concerne les missions de l'UNESCO) ou

www.unesco.org/education/educprog/tve/index0.html (pour ce qui touche à l'EFTP)

- >> Stages: UNESCO, Programme des stages, Section de la formation et du développement de carrière, Bureau de la gestion des ressources humaines, adresse postale ci-dessus
Internet: www.unesco.org/general/fre/about/interne.shtml
- >> Publications: la Section de l'enseignement technique et professionnel du siège de l'UNESCO a mis au point un cédérom intitulé «*Education, Work and the Future: Selected UNESCO Publications and Documents in Technical and Vocational Education and Training*». Ce cédérom peut être obtenu auprès du siège de l'UNESCO à l'adresse indiquée ci-dessus.

Centre international UNESCO-UNEVOC

Centre international UNESCO-UNEVOC

Görresstr. 15, 53113 Bonn, Allemagne

Tél. [+49] (228) 243370

Fax [+49] (228) 2433777

Courrier électronique: info@unevoc.unesco.org

Internet: www.unevoc.unesco.org

>> Sessions de formation:

Adresse postale du Centre international UNESCO-UNEVOC

Courrier électronique: apply@unevoc.unesco.org

Internet: www.unevoc.unesco.org/bonn/

>> Répertoire UNEVOC:

Le Répertoire UNEVOC contient toutes les informations relatives au Réseau UNEVOC. Il peut être obtenu en version imprimée auprès du Centre international UNESCO-UNEVOC ou consulté en version électronique à

www.unevoc.unesco.org/directory/index.htm

>> Liste des publications de l'UNEVOC:

Le Centre international UNESCO-UNEVOC tient une liste des publications de l'UNEVOC qui peut être obtenue en version imprimée auprès du Centre international UNESCO-UNEVOC ou téléchargée sur Internet à www.unevoc.unesco.org/publications/index.htm

>> E-forum:

Pour adhérer au E-forum ou simplement recevoir des informations, prière de consulter le site web à www.unevoc.unesco.org/forum/

Instituts de l'UNESCO et autres Centres de l'UNESCO

>> Institut de l'UNESCO pour l'éducation (IUE)

Feldbrunnenstr. 58, 20148 Hamburg, Allemagne

Tél. [+49] (40) 4480410

Fax [+49] (40) 4107723

Courrier électronique: uie@unesco.org

Internet: www.unesco.org/education/uie

Un important domaine de travail de l'IUE concerne l'éducation des adultes et l'apprentissage tout au long de la vie.

>> Bureau international d'éducation de l'UNESCO (IBE)

Boîte postale 199, 1211 Genève 20, Suisse

Tél. [+41] (22) 917.78.00

Fax [+41] (22) 917.78.01

Internet: www.ibe.unesco.org

- >> Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO (IIPE)
7-9, rue Eugène-Delacroix, 75116 Paris, France
Tél. [+33] (1) 45 03 77 00
Fax [+33] (1) 40 72 83 66
Courrier électronique: information@iiep.unesco.org
Internet: www.unesco.org/iipe
Entre autres priorités, l'IIPE assure des cours de formation pour gestionnaires de l'éducation.
- >> UNESCO Institute for Information Technologies in Education (IITE)
8 Kedrova St. (Bldg. 3), 117292 Moscou, Fédération de Russie
Tél. [+7] 0951292990
Fax [+7] 0951291225
Courrier électronique: info@iite.ru
Internet: www.iite.ru
- >> Centre européen pour l'enseignement supérieur de l'UNESCO (CEPES)
39, Stirbei Vodà Str, 010102 Bucarest, Roumanie
Tél. [+40] (21) 3159956 ou (21) 3130839
Fax [+40] (21) 3123567
Courrier électronique: bucarest@unesco.org ou cepes@cepes.ro
Internet: www.cepes.ro

Bureaux régionaux de l'UNESCO

L'UNESCO a un certain nombre de Bureaux régionaux qui fournissent une assistance experte en matière d'EFTP. Les coordonnées sont les suivantes:

- >> Pour les États arabes:
Bureau de Beyrouth de l'UNESCO, Cité Sportive Avenue, B.P. 5244, Beyrouth, Liban
Tél. [+961] (1) 850013
Fax [+961] (1) 824854
Courrier électronique: beirut@unesco.org
Internet: www.unesco.org.lb
- >> Pour l'Afrique:
Bureau de Dakar de l'UNESCO, 12, avenue L. S. Senghor, Dakar, Sénégal
Tél. [+221] 8492323
Fax [+221] 8238393
Courrier électronique: dakar@unesco.org
Internet: www.dakar.unesco.org

- >> Pour l'Asie et le Pacifique:
Bureau de Bangkok de l'UNESCO, 920 Sukhumvit Road, 10110 Bangkok, Thaïlande
Tél. [+662] 3910577 ou 3910879
Fax [+662] 3910866
Courrier électronique: bangkok@unesco.org
Internet: www.unescobkk.org/
- >> Pour l'Amérique latine et les Caraïbes:
Bureau de Santiago de l'UNESCO, Casilla de correo 3187, Santiago de Chile, 3187, Chili
Tél. [+56] (2) 4724600 ou 6551050
Fax [+56] (2) 6551046 ou 6551047
Courrier électronique: santiago@unesco.org
Internet: www.unesco.cl/home.htm

Commissions nationales pour l'UNESCO

Des demandes d'informations sur toutes les questions relatives au travail de l'UNESCO peuvent être adressées aux Commissions nationales pour l'UNESCO. Une liste de toutes les Commissions nationales pour l'UNESCO est disponible à www.unesco.org/ncp/natcom/

6.2 Autres agences des Nations unies

Outre l'UNESCO, c'est essentiellement l'Organisation internationale du travail (OIT) qui se consacre à l'EFTP. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont des programmes relatifs à l'EFTP intéressant leurs domaines spécifiques respectifs.

Pour contacter ces organisations:

- >> Siège de l'OIT, Genève:
OIT, IFP/SKILLS, 4, route des Morillons, 1211 Genève 22, Suisse
Tél. [+41] (22) 7997512
Fax [+41] (22) 7996310
Courrier électronique: ifpskills@ilo.org
Internet: www.ilo.org/employment/skills
- >> Centre de formation de l'OIT, Turin:
Centre international de formation de l'OIT, Viale Maestri del Lavoro 10, 10127 Torino, Italie
Tél. [+39] (011) 6936111
Fax [+39] (011) 6638842
Courrier électronique: itcilo@itcilo.it
Internet: www.itcilo.org

>> FAO:

Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, Division de la recherche, de la vulgarisation et de la formation, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie

Tél. [+39] (06) 57054001

Fax [+39] (06) 57053801

Courrier électronique: ester.zulberti@fao.org

Internet: www.fao.org

>> OMS:

Organisation mondiale de la santé, 20, avenue Appia, 1211 Genève 27; Suisse

Tél. [+41] (22) 7912111

Fax [+41] (22) 7913111

Courrier électronique: info@who.int

Internet: www.who.int

6.3 Agences internationales et régionales

Outre les agences des Nations unies, de nombreuses autres agences internationales et ONG œuvrent pour le développement et le renforcement de l'EFTP. Elles ne sauraient toutes être mentionnées ici. Les coordonnées de certaines figurent au Répertoire de l'UNEVOC, qui peut être obtenu auprès du Centre international UNESCO-UNEVOC.

Le Centre international UNESCO-UNEVOC

Le Centre international UNESCO-UNEVOC est le centre spécialisé de l'UNESCO pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP).

Depuis son siège de Bonn, en Allemagne, il est au service des États membres de l'UNESCO dans le monde entier pour le développement et le renforcement de l'EFTP.

Ses missions prioritaires:

- >> promotion des bonnes pratiques et de l'innovation dans l'EFTP,
- >> développement des systèmes d'EFTP,
- >> amélioration de l'accès à l'EFTP,
- >> assurance de la qualité de l'EFTP.

Le Centre international UNESCO-UNEVOC se consacre particulièrement à répondre aux besoins des pays en développement, en transition ou en situation post-conflictuelle, notamment en ce qui concerne les jeunes, les filles et les femmes et les personnes défavorisées.

Le Centre international UNESCO-UNEVOC met en œuvre divers instruments:

- >> travail en réseau,
- >> partage des connaissances et publications,
- >> collaboration inter-institutionnelle et partenariats,
- >> services de conseil,
- >> formation et développement des ressources humaines.

Son principal réseau est le Réseau UNEVOC, qui rassemble plus de 220 institutions spécialisées dans l'EFTP dans plus de 150 pays.

Centre international UNESCO-UNEVOC

Görresstr. 15
53113 Bonn
Allemagne

Tél.: [+49] (228) 2 43 37-0

Fax: [+49] (228) 2 43 37 77

Internet: info@unevoc.unesco.org
www.unevoc.unesco.org

Photos:

Page de couverture:
UNV/Andrew Smith (2); et
Bibliothèque audiovisuelle de la Commission européenne.

Pages 4, 8, 12, 22:

UNV/Andrew Smith

Pages 2, 20:

Centre international UNESCO-UNEVOC

Brochure remise par le Centre international UNESCO-UNEVOC.

Imprimé en:

Juin 2004